

Période de facturation année 2026-2027

Service sporadique (1 période)

Service de garde (2 périodes et plus par jour)



Bonjour chers parents,

Merci de bien vouloir consulter ce document qui indique les dates où les factures du service de garde sporadique (dîneur) et du service de garde régulier qui vous seront envoyées par courriel.



Dès la réception de votre facture, vous pourrez l'acquitter soit par internet, chèque libellé au nom de « École des Grands-Vents », Interac ou en argent payable à la technicienne seulement en main propre, auquel cas le reçu de paiement remis par le service de garde fait preuve de paiement.

- ✚ Le nom de l'élève doit être inscrit sur le chèque ainsi que son numéro de fiche.
- ✚ Prévoir le montant exact.
- ✚ Svp, ne jamais envoyer votre paiement en argent dans le sac d'école de votre enfant.

Service de garde sporadique 1 période

Service de garde 2 périodes et plus

Période de facturation	Facture envoyée semaine du:	Spécifications
Du 27 août au 25 septembre 2026	27 septembre 2026	4 semaines et 2 jours
Du 28 sept au 23 octobre 2026	26 octobre 2026	4 semaines
Du 26 octobre au 20 novembre 2026	23 novembre 2026	4 semaines
Du 23 novembre au 18 décembre 2026	14 décembre 2026	4 semaines Facturation devancée Dernière facture pour les relevés fiscaux
Du 4 janvier au 29 janvier 2027	01 février 2027	4 semaines
Du 2 février au 26 février 2027	28 février 2027	4 semaines
Du 9 mars au 2 avril 2027	04 avril 2027	4 semaines
Du 5 avril au 30 avril 2027	02 mai 2027	4 semaines
Du 3 mai au 28 mai 2027	30 mai 2027	4 semaines
Du 1 juin au 21 juin 2027	13 juin 2027	Facturation devancée à cause de la fin des classes.

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE : Prendre note que les élèves qui seront inscrits lors des journées pédagogiques, les frais seront ajoutés sur la période de facturation.

Merci de votre entière collaboration.

Sylvie Bélanger

Technicienne service de garde
École Des Grands - Vents